



Presqu'île à vivre

Conseil métropolitain du 24 juin 2024

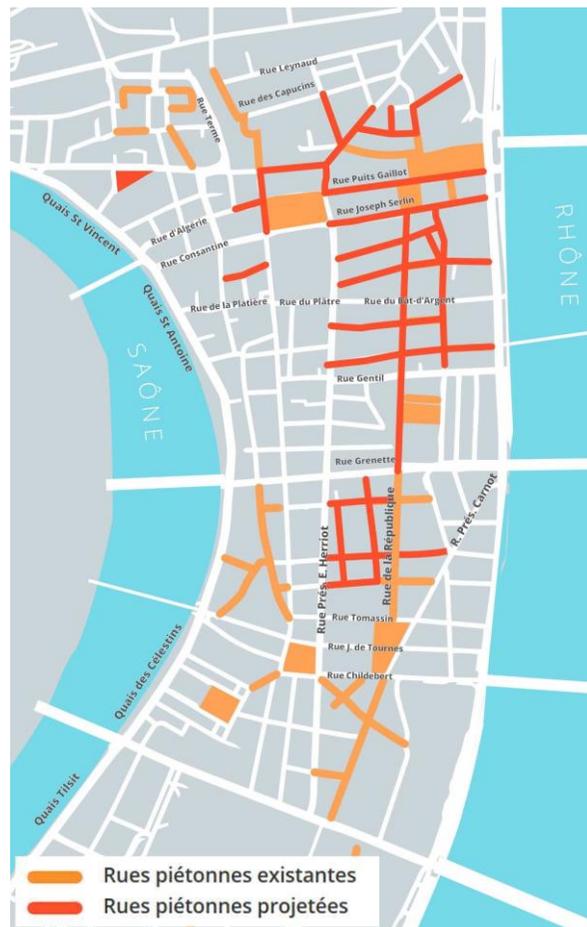




Rue Serlin - Illustration



Rue de la République - Illustration



Trame piétonne de la Presqu'île

Créer des balades urbaines agréables et continues pour :

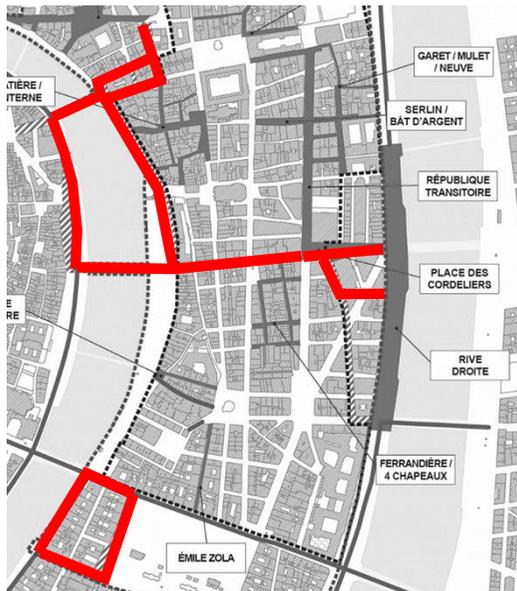
- Mieux vivre en Presqu'île
 - Renforcer l'attractivité des commerces
 - Améliorer l'expérience des visiteurs
 - Valoriser le patrimoine de la Presqu'île
-
- 33 000 m² d'espaces publics transformés et végétalisés
 - Rue de la République piétonne (aménagement transitoire 2025-2029)
 - + 4 kms de voies piétonnes (5 kms existants)



Place des Cordeliers 2030 - Illustration



Rue Grenette 2025 - Illustration



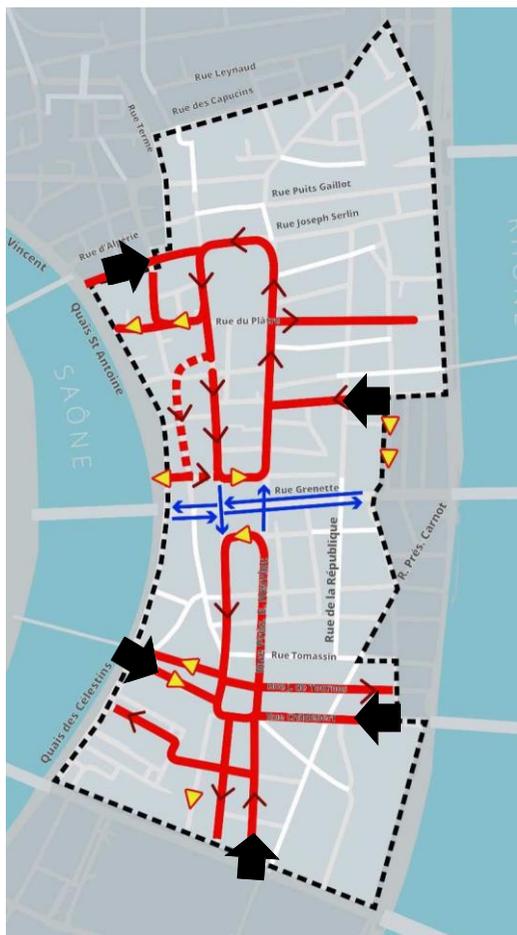
Circuit-cible des bus :
Emprise des travaux d'adaptations de voirie

Évolutions du circuit bus :

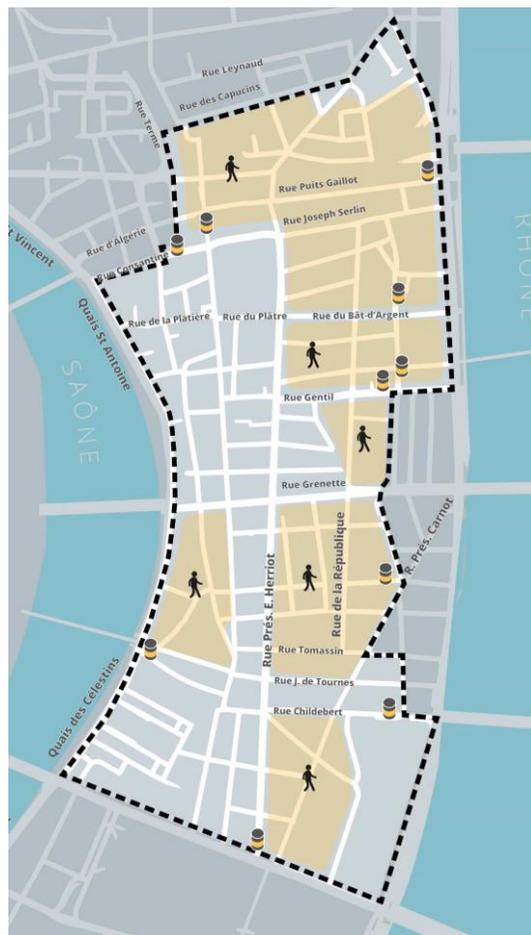
- Améliorer l'accessibilité des pôles d'échanges (Hôtel de Ville, Cordeliers, Bellecour) pour les piétons
- Renforcer le haut niveau de service du réseau de bus
- Garantir l'accessibilité de la Presqu'île pour toutes et tous

Mise en service été 2025

- Cordeliers : aménagement transitoire (2025) du principal pôle d'échange multimodal de la Presqu'île puis requalification de la place à l'horizon 2030
- En accompagnement de la réorganisation de l'offre TC : reprises des réseaux et de la structure de chaussée sur la rue Grenette
- Travaux d'adaptation de voiries (carrefours, chaussée, marquage, arrêts...) en coordination avec de nombreuses opérations connexes (Bellecour, VL12, VL3, Rive Droite, Tilsitt)



Plan de circulation 2025



Aires piétonnes 2025

- Réduire les nuisances générées par le trafic : supprimer les flux de transit et réduire les charges de trafic (-20%)
- Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes

- Un plan de circulation remanié de façon à garantir la performance du circuit bus et accompagner le déploiement des aires piétonnes

- **Zone à trafic limité :**

- Périmètre fixé de manière à préserver l'accès aux parkings en ouvrages

2 portes d'entrée côté Rhône (Gentil et Childebert)

- ➔ 2 portes d'entrée côté Saône (Constantine et Port du Temple)
 - 1 porte côté Bellecour (Edouard Herriot)

- 10 sites bornés

Période de consultation publique de mi-juin à fin septembre 2024 :

Portant sur les plages horaires et les catégories d'ayants droit de la Zone à trafic limité. Des instances de discussion avec le grand public (dans la rue ou en atelier), mais aussi avec les publics spécifiques (représentants professionnels, livreurs...)

Approbation du programme des travaux et de la Convention de Transfert de Maîtrise d'Ouvrage avec la Ville de Lyon

- Compétences de la Métropole : aménagement du domaine de voirie
- Compétences de la Ville de Lyon : Espaces verts, éclairage public et vidéoprotection

Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

- AP précédentes : 5 750 000€ sur le budget principal et 1 350 000€ HT sur le budget de l'assainissement
- AP demandée au Conseil de juin 2024 :
 - 18 133 000 € TTC en dépenses à charge du budget principal
 - 1 327 500 € TTC en recettes via la CTMO
 - 2 650 000 € HT en dépenses à charge du budget de l'assainissement

Planning

- Travaux de végétalisation et de requalification livrés entre l'été 2024 et l'été 2026
- Mise en œuvre du plan de circulation (circuit bus et zone à trafic limité) à l'été 2025

TOTAL PRESQU'ILE A VIVRE :

- **Études préalables**
1 630 000€ TTC
- **Transformation des espaces publics**
13 536 000€ TTC
3 120 000€ HT sur le budget assainissement
- **Évolution de la desserte**
8 717 000€ TTC
880 000€ HT sur le budget assainissement